VERS L'EXPLOITATION FAMILIALE OU L'AGROBUSINESS?

Les choix inconsistants des décideurs sénégalais

Au Sénegal, le gouvernement déclare vouloir développer le pays en donnant plus de moyens à l'agriculture. Mais ses options quant à la politique agricole à mettre en place ne sont pas très claires, et semblent vouloir privilégier l'agrobusiness, malgré les dénégations.

Mohamed Gueye

est le chef du «desk» économie au journal sénégalais Le Quotidien. Il est le correspondant de Défis Sud au Sénégal depuis cinq ans. L'ensemble des articles rédigés par Mohamed Gueye est accessible sur www.sosfaim.org

Le gouvernement du Sénégal ne cesse, à chaque occasion, de déclamer sa volonté de réaliser sa souveraineté alimentaire, ainsi que de faire de l'agriculture le moteur du décollage économique du pays. Les autorités politiques affirment toujours vouloir tout mettre en œuvre pour que l'agriculture sénégalaise soit compétitive et puisse offrir des conditions de vie décentes à tous ceux qui s'y activent, comme au reste de leurs compatriotes. Mais simultanément, ces autorités indiquent que le faible apport du secteur agricole à la croissance économique est la preuve que le pays doit se tourner vers plus de mécanisation, donc, essentiellement, vers les investissements étrangers dans le secteur de l'agriculture, et vers l'agrobusiness.

Sous l'influence de la Banque mondiale, les gouvernements successifs du Sénégal ont exprimé leur volonté d'offrir toutes les facilités aux gros investisseurs, nationaux ou étrangers qui se lanceraient dans l'activité agricole. Cette tendance, qui avait commencé dans les années 1980, quand les programmes d'ajustement structurel étaient à l'œuvre, s'est accentuée à partir de 2000, avec l'élection du président Abdoulaye Wade.

Dès le départ, ce président a estimé qu'il lui fallait mécaniser l'agriculture, et par conséquent regrouper des exploitations paysannes. Dans un pays où un paysan n'accède pas à plus de 2 hectares de terres en moyenne, le souci de l'État a été d'obtenir des fermes d'au moins

100 ha. Le chef de l'État estimant que la terre devait appartenir à ceux qui la travaillent, pensait que les lideurs paysans devaient se regrouper pour plus de compétitivité, ou au moins, accepter de céder une partie de leurs terres à ceux qui voudraient y investir.

Le cas de Senhuil-Sen-éthanol

L'alternance, avec l'arrivée de Macky Sall à la tête de l'État, en mars 2012, n'a pas changé grand-chose, au contraire. Il suffit pour illustrer cet immobilisme, de prendre l'exemple de la société Senhuil-Sen-éthanol.

La détermination des paysans avait obligé l'État à reculer.

Ce consortium italo-sénégalais, dont tous les intérêts ne sont pas bien connus, avait d'abord eu promesse de se voir accorder 30 000 ha de terres dans la communauté rurale de Fanaye, dans la vallée du fleuve Sénégal. Il voulait, officiellement, planter du jatropha et du tournesol, afin de produire de l'éthanol. Pour faire passer la pilule, le gouvernement et l'entreprise ont mené campagne dans la région en promettant la création de près de 5000 emplois, «essentiellement auprès de la population locale».

Mais les partisans du projet se sont heurtés à une forte opposition des gens du terroir, qui a culminé avec la mort violente de trois personnes. Un paysan, membre du Conseil rural, qui était censé avoir autorisé la cession des terres, a affirmé que les membres du Conseil n'avaient jamais été convoqués pour discuter de ce sujet, ce qui accréditait la thèse que le président de l'institution, qui défendait bec et ongles la cession, avait exé-



Lors d'une récente visite de Barrack Obama à Dakar.

cuté une injonction venue directement de Dakar. Par ailleurs, le Conseil paysan faisait remarquer que dans une communauté qui ne compte même pas 60 000 ha de terres, en accorder 20 000 à un investisseur privé, reviendrait à « déplacer nos villages, nos lieux de prière, ainsi que certains de nos cimetières ».

Surprenante alternance

La détermination des paysans avait obligé l'État à faire marche arrière et le projet semblait abandonné. Jusqu'à l'avènement de l'alternance. Quand tout le monde commençait à penser que les questions d'accaparement de terres appartenaient au passé, c'est donc avec une grande surprise que l'on l'a vu renaître le projet à quelques kilomètres de là, un peu plus au sud, à Ronkh, dans une zone très fertile baignée par le lac de Guiers, qui alimente Dakar en eau douce. Cette foisci, le gouvernement a voulu faire croire que les paysans du terroir avaient compris l'intérêt du projet et souhaitaient le voir vite s'implanter chez eux. Mais les intéressés ont démenti. Les habitants ont entamé une campagne de sensibilisation pour attirer l'attention de l'opinion publique sur leur opposition à ce projet.

Intérêts « non négligeables »

Cette fois-ci, le gouvernement veut tout faire pour éviter le genre de bavures qui ont contraint à la première délocalisation du projet. Comme le dit Amacodou Diouf, le président du Conseil national des ONG de développement (Congad),

une organisation de la société civile très impliquée dans les questions de gouvernance politique et économique, «s'il n'y a pas mort d'homme, le gouvernement ne reculera pas. C'est, pour lui, un enjeu d'au moins 350 milliards de francs CFA ». Et pour un pays en développement comme le Sénégal, plus de 500 millions d'euros dans les caisses de l'État, en ce moment, ne sont pas négligeables, même obtenus au détriment de l'intérêt des paysans. D'autant plus que le pouvoir espère que la réussite de ce projet permettra d'en attirer d'autres encore. Il se dit que la Présidence de la République et le Ministère de l'Agriculture ont déjà une belle liste d'attente.

Cette affaire peut par ailleurs expliquer le traitement largement asymétrique que le gouvernement a accordé aux acteurs de deux conférences agricoles qui se sont tenues à Dakar, à deux jours d'intervalle, en novembre 2012.

Ainsi, à l'ouverture de son forum international, dont le thème était «Les exploitations familiales sont les principales pourvoyeuses de nourriture et de richesses en Afrique de l'Ouest », le seul ministre que le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) a rencontré est celui chargé de l'Environnement et du Cadre de vie.

Néanmoins, M. Abdoulaye Baldé, le ministre de l'Agriculture, a pu trouver du temps, deux jours plus tard, pour inau-

gurer officiellement le forum sur l'agrobusiness, «Agribusiness 2012». À cette occasion, Abdoulaye Baldé a estimé que «l'Agriculture ne se définit plus par son seul secteur de la production. Les secteurs des services jouent un rôle tout aussi important que la production, de l'approvisionnement en intrants (engrais, semences, énergies) et l'acquisition des matériels et machines, à la commercialisation en passant par le transport, la transformation et le conditionnement, la recherche, et les systèmes de conseil et de vulgarisation. Ainsi, la production et les services relatifs se complètent pour former une chaîne de valeurs cohérente et articulée. »

Les gouvernements du Sénégal veulent offrir toutes les facilités aux investisseurs.

Mécaniser en faveur de qui?

Marius Dia, responsable de l'Appui technique au CNCR, indique cependant que le ministère de l'Agriculture commence à comprendre que «si les moyens et les facilités qui sont octroyés aux investisseurs étrangers étaient accordés aux exploitations familiales, celles-ci pourraient non seulement nourrir le pays, mais même d'assurer la souveraineté alimentaire». Le technicien du CNCR déplore néanmoins la volonté des dirigeants sénégalais d'importer des milliers de motopompes et un millier de tracteurs du Brésil, afin d'accroître les rendements de certaines cultures, comme le riz. Marius Dia indique que le fait de commander des moissonneuses démontre que l'option de l'État est toujours de privilégier l'agrobusiness et non pas l'agriculture familiale. «Malheureusement, nos dirigeants n'apprennent pas de leurs erreurs ou de celles de leurs prédécesseurs. Le gouvernement d'Abdoulaye Wade avait aussi importé 1000 tracteurs en 2008, en provenance de l'Inde. Non seulement on n'a jamais augmenté le tonnage de riz produit malgré ces moyens, mais en plus, les tracteurs n'ont servi ni aux petits paysans, ni aux grands domaines agricoles qui avaient acquis certaines de leurs terres. Ils ont plus servi à enrichir des spéculateurs ».